

5A7 FILMS SAS

Société par actions simplifiée au capital de 45.000 Euros

Siège social : 18-20 rue Louis Blanc

93310 Le Pré Saint Gervais

R.C.S. 812 852 523 BOBIGNY

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES DU 6 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre

Le six septembre,

A dix-huit heures,

Au siège social sis 18-20 rue Louis Blanc 93310 le Pré Saint Gervais, les associés de la société par action simplifiée 5A7 Films ont tenu la présente assemblée aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Déménagement du siège social
- La création d'un établissement secondaire
- La démission de la présidente
- La démission du directeur général
- La nomination d'un président
- La nomination d'une directrice générale

Les associés présents sont :

- Madame Helen OLIVE, présidente et associée ;
- Monsieur Martin BERTIER, directeur général et associé ;
- Monsieur Marc BERTIER, associé ;

Représentant l'ensemble des parts du capital de la société.

La présidente déclare la séance ouverte ; elle dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence ;
- Les statuts de la société ;
- La copie des lettres de convocation adressées aux associés ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale.

La présidente déclare que tous les documents et les renseignements prévus par la loi et les règlements et devant être communiqués aux associés ont été tenus à leur disposition des associés au siège social de la société à compter de la convocation de l'Assemblée Générale, ce que les associés déclarent reconnaître.

La présidente rappelle que l'assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour cité en préambule. Elle rappelle les événements qui ont conduit à l'élaboration des résolutions proposées.

Les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour sont ensuite mises aux voix.

PREMIÈRE RÉOLUTION

Madame Helen OLIVE, présidente de la société 5A7 FILMS, démissionne de son poste de présidence.

Il est demandé aux associés de se prononcer sur la démission de son poste de présidence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Monsieur Martin BERTIER, directeur général de la société 5A7 FILMS, démissionne de son poste de direction générale.

Il est demandé aux associés de se prononcer sur la démission de son poste de direction générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

Monsieur Martin BERTIER est nommé président de la société 5A7 FILMS.

Il est demandé aux associés de se prononcer sur la nomination du président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Madame Helen OLIVE est nommée Directrice Générale de la société 5A7 FILMS.

Il est demandé aux associés de se prononcer sur la nomination de directrice générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Les associés décident que l'hébergement de la société 5A7 FILMS à compter du 6 septembre 2024 sera chez Monsieur Martin BERTIER, président, résident et propriétaire du 7 Rue Saint Gerbold, 14000 Caen

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RESOLUTION

Les associés décident de créer un établissement secondaire de la société 5A7 FILMS à compter du 6 septembre 2024 chez Madame Helen OLIVE, directrice générale, résident et propriétaire d'un appartement à 18-20 rue Louis Blanc, 93310, Le Pré Saint Gervais.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

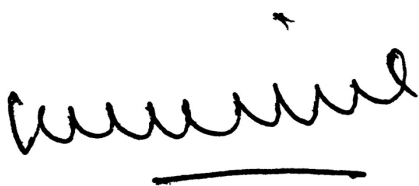
SEPTIÈME RESOLUTION

Les associés décident de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par :



Madame Helen OLIVE



Monsieur Martin BERTIER



Monsieur Marc BERTIER